Compt. for. : 8302-9639-8934-9249-9511-5077-5507-6022-6523-7010

A jour : avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le S.I.F.
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement, droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite intérieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ascenseur, tube d'hydrovoie
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpt
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe de sélection et dégagement des tiges d'avenir	cse
Coupe de jardinage	cjg
Brûlage partiel (brûlé ou à plat)	brp
Reboisement, semis	pin
Plantation en résineux	pr
Plantation de feuillus	pf
Ensemencement	ens
Épidémie commerciale	ec
Récolte dans les lisières boisées (déboisée libres)	ecl

N.B. Ces interventions impliquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — 5 sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — 5 pin rouge	R (Pr)
— — 5 pin gris	R (Pg)
— — 5 mélèze	R (M)
— — 5 pruche (plantation)	R (Pr)
— — 5 peuplier	R (Peu)
— — 5 mélèze	R (M)
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— — 5 thuya (cédre)	E (Th)
— — 5 sapin et/ou épinette blanche	E (Sb)
— — 5 pruche	E (Pr)
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — 5 pin rouge	E (Pr)
— — 5 pin gris	E (Pg)
— — 5 sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation épinette blanche)	E (P S)
— — (plantation épinette rouge)	E (P E)
— — (plantation épinette noire)	E (P E)
— — (plantation épinette rouge)	E (P E)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — 5 thuya (cédre)	S (Th)
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — 5 pin rouge	S (Pr)
— — 5 pin gris	S (Pg)
— — 5 mélèze	S (M)
— — (plantation)	S (P S)
Pinède à pin blanc	Pb
— — 5 pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (Pr)
— — — ou épin. rouge (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (E)
— — — avec thuya (cédre)	Pb (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb
Pinède à pin rouge	Pr
— — 5 pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pg)
— — — avec thuya (cédre)	Pr (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cédre)	Pg (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg
Pinède à pruche	Pr
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cédre)	Pr (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec pin rouge	Pr (Pr)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr (P S)
Mélèzaie	M
— — 5 mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — 5 thuya (cédre)	M (Th)
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)
— — 5 pin rouge	M (Pr)
— — 5 pin gris	M (Pg)
— — 5 pruche	M (Pr)
— — 5 sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de thuya)	M (Th)
Pruchaie	Pr
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — 5 thuya (cédre)	Pr (Th)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — 5 pin rouge	Pr (Pr)
— — — 5 pin gris	Pr (Pg)
— — — 5 pruche	Pr (Pr)
— — — 5 sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation de thuya)	Pr (Th)
Mélèzaie	Me
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (M)
— — — 5 thuya (cédre)	Me (Th)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge	Me (Pb)
— — — 5 pin rouge	Me (Pr)
— — — 5 pin gris	Me (Pg)
— — — 5 pruche	Me (Pr)
— — — 5 sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — — (plantation de mélèze secondaire)	Me (M)
— — — (plantation de mélèze tertiaire)	Me (M)
— — — (plantation de mélèze tertiaire)	Me (M)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Feuillage vert	Feuillage mort
Feuillus d'essences tolérantes	F	F	F
— — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)	F (Pb)
— — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)	F (Pr)
— — avec mélèze	F (M)	F (M)	F (M)
— — avec pruche	F (Pr)	F (Pr)	F (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)	F (E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	Bb (S)	Bb (S)	Bb (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)	Bb (E)
— — — avec pin gris	Bb (Pg)	Bb (Pg)	Bb (Pg)
— — — avec pin rouge	Bb (Pr)	Bb (Pr)	Bb (Pr)
— — — avec mélèze	Bb (M)	Bb (M)	Bb (M)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec sapin	Bj (S)	Bj (S)	Bj (S)
Peuplements d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)	F (Pb)
— — avec pin gris	F (Pg)	F (Pg)	F (Pg)
— — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)	F (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)	F (E)
— — avec sapin	F (S)	F (S)	F (S)
Cédrière rouge résineuse	Cr (R)	Cr (R)	Cr (R)
Cédrière résineuse	Cr (R)	Cr (R)	Cr (R)
Mélangée à feuillus tolérants	M (F)	M (F)	M (F)
— — sur station humide	M (F)	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	F	F
— d'essences intolérantes	F	F	F
— d'essences tolérantes	F	F	F
— sur station humide	F	F	F
Bouleaux	Bb	Bb	Bb
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb	Bb	Bb
— à bouleaux jaunes	Bj	Bj	Bj
Peuplements d'ormes	Or	Or	Or
Cédrière rouge	Cr (F)	Cr (F)	Cr (F)
Cédrière	Cr (F)	Cr (F)	Cr (F)
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Cr (Bb)	Cr (Bb)	Cr (Bb)
— à bouleaux jaunes	Cr (Bj)	Cr (Bj)	Cr (Bj)
— à ormes	Cr (Or)	Cr (Or)	Cr (Or)
— à feuillus d'essences intolérantes	Cr (F)	Cr (F)	Cr (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	Cr (F)	Cr (F)	Cr (F)
Plantation d'érable à sucre	Pa (Sc)	Pa (Sc)	Pa (Sc)
— de bouleau jaune	Pa (Bj)	Pa (Bj)	Pa (Bj)
— de chêne rouge	Pa (Cr)	Pa (Cr)	Pa (Cr)
— de peuplier hybride	Pa (Ph)	Pa (Ph)	Pa (Ph)
— de frêne d'amérique	Pa (Fa)	Pa (Fa)	Pa (Fa)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Emprise, transport d'énergie (ampoire)
Sentier agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle par bouron	cb
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	epl
Brulis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche mesurée : ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brulis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (-ans)	0-10 ans
20 " —	21-40 "
30 " —	41-60 "
40 " —	61-80 "
50 " —	81-100 "
60 " —	101-120 "
120 " —	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
80-50 "	50-80 "
80-50 "	50-80 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne) Peuplé dominance de feuillus résineux, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vn (vieux inéquienne) Peuplé dominance de feuillus résineux, majorité des tiges en plus de 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges en plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
1 Légère	0 à 30 %	aucun
2 Modérée	31 à 40 %	2
3 Forte	41 à 50 %	3
4 Abrupte	51 % et plus	4

Pour les pentes inférieures de 5 % et moins, on ajoute un (-) au symbole.
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	20m	17m	12m	7m	4m	
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S B3 C3 cp 50% ⊖ — perturbation, classe de pente, classe d'âge, classe de densité, classe de hauteur, sapin et épinette, sous groupe d'essences, groupement d'essences

P C5 cb 60 101 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de densité, classe de hauteur, type de couvert, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE BOULIN, THERRAULT LTÉE
SIGNATURE : Serge Boulin

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	1
Unité de gestion	11-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	2
Mode de tenure ou d'aménagement	000
Bloc d'aménagement	04
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	10300
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	133
Municipalité	10 900*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1897 *
Région écologique	4a *
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 300 TÉMISCOUATA*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985
Année de publication : 1986
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/10/85
Déclinaison magnétique : 20° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-N-12 S.E.	21-N-11 S.O.	21-N-10 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-N-5 S.E.	21-N-6 S.O.	21-N-7 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-N-4	21-N-3	21-N-2

21 N/6 S.O.

2